



## Comité d'établissement Maintenance et Travaux

### L'emploi : une priorité pour le CE Maintenance et travaux, un pilier pour notre sécurité.

Le budget 2017 du Comité d'établissement Maintenance et travaux (CE M&T) présente une augmentation de 75 emplois pour atteindre 26 217.

Cette augmentation affichée est une bonne communication pour l'entreprise mais c'est une illusion sans effet réel sur nos collectifs de travail.

+75 sur 1 218 unités d'affectations recensées à M&T. Autant dire que l'effet ressentie dans nos collectifs sera nul, largement insuffisant pour permettre d'assurer la maintenance du réseau en toute sécurité, dans des conditions de travaux optimales.

L'augmentation du travail de nuit génère des repos compensateurs (RN), ce qui diminue mécaniquement le nombre de journées de production par agent. *Encore faut-il que les agents puissent bénéficier de leurs repos compensateurs.*

Actuellement, plus de 500 équivalents temps plein en emplois sont stockés dans les compteurs RN. L'augmentation de 75 emplois est dérisoire compte-tenu des besoins.

L'équipement, sur le périmètre de M&T, a perdu 4 500 emplois en 10 ans. La perte est telle que les efforts récents en recrutement ne peuvent réparer les dégâts et corriger le sous-effectif chronique dont souffre M&T.

Inévitablement, la sous-traitance va augmenter ainsi que le recours à l'intérim ou CDD pour des motifs fallacieux tels que l'accroissement temporaire d'activité (ATA).

C'est toujours plus de productivité qui est demandée aux cheminots. Or les événements récents nous le prouvent malheureusement, la productivité à l'équipement tue.

**Pour le CE M&T, le remède est simple :**

- **Moratoire sur les réorganisations ;**
- **Augmentation de 4 500 emplois sur 5 ans dont 1 500 pour la seule année 2017 ;**
- **Fin des recours aux emplois précaires (CDD, intérimaires) ;**
- **Ré internalisation de la charge de travail.**

## L'emploi, un pilier de notre sécurité.

L'instantanéité de notre production nécessite un nombre élevé de cheminots bien formés, en pleine connaissance de la sécurité pour maîtriser en temps réel le risque ferroviaire.

C'est pourquoi, l'emploi constitue un pilier essentiel de notre sécurité.

## Un sous-effectif cheminot et des recours massifs aux emplois précaires.

En 2016, M&T a eu recours à 454 équivalents temps plein en emploi précaire : 322 intérim, 132 CDD.

Nous devons exercer une vigilance collective sur les recours à l'intérim et aux CDD. Le recours est-il légal ? Les travailleurs précaires sont-ils formés aux risques ferroviaires ?

Contactez vos syndicats pour accueillir nos collègues travailleurs précaires et pour revendiquer leurs embauches au statut.

C'est un des leviers pour atteindre l'objectif de 1 500 emplois supplémentaires.

**Aider les travailleurs précaires à pérenniser leur vie professionnelle, c'est améliorer l'ensemble de nos conditions de travail.**

## Ensemble, traçons les lignes d'un avenir en commun.

Rémi Fumat

Elu CE M&T

Président de la commission Emploi Formation du CE M&T